



Vereinigung Schweizer Bonsai-Freunde Association Suisse des Amis du Bonsaï

Associazione Svizzera degli Amici del Bonsai

Membres collectifs de la VSB

Associations indépendantes, clubs ou autres groupes ayant la possibilité d'adhérer à la VSB comme membres collectifs.

Les membres individuels des membres collectifs respectifs peuvent ainsi profiter de différents services offerts par la VSB, sans être directement inscrits à notre association.

Les membres collectifs de la VSB conservent leur indépendance et leur autonomie de manière illimitée, mais sont néanmoins tenus de respecter et soutenir les valeurs fondamentales et les objectifs de la VSB. En outre, le membre collectif doit verser une cotisation annuelle de 350 francs suisses à la VSB et présenter le programme annuel de ses activités internes durant le premier trimestre de l'année en cours.

En échange, chaque membre collectif a la possibilité d'envoyer un délégué à la conférence annuelle des délégués.

La conférence des délégués permet à tous les délégués des membres collectifs et des groupes de travail de la VSB de se rencontrer, afin d'échanger des informations, de promouvoir et développer ultérieurement la culture du bonsaï au sein d'une grande communauté.

À cette occasion il est possible de présenter et de discuter d'idées, de propositions ou d'autres suggestions de type analogue. Chaque membre a donc la possibilité de participer directement à la configuration de la scène bonsaïstique en Suisse, en offrant sa propre contribution de manière démocratique.

En outre, chaque membre collectif a la faculté d'envoyer son propre responsable technique ou son propre représentant aux cours régulièrement proposés par la VSB sur la configuration et la présentation des bonsaïs, de manière à promouvoir leur formation continue gratuitement.

En outre, le membre collectif reçoit gratuitement cinq copies de la revue "bonsai kunst" quatre fois par an.

Les membres collectifs de la VSB ont également droit à une remise de 10 % sur l'achat en commun de bonsaïs et outils correspondants chez différents revendeurs BIGS !

Les membres collectifs bénéficient de conditions privilégiées pour les cours VSB (conditions appliquées aux membres).

Les membres collectifs ont la possibilité de faire publier gratuitement sur la revue "bonsai kunst" des actualités sur des événements et expositions à des fins non commerciales, pouvant être imprimées, au sein des pages réservées à la VSB (1 page maxi : une façon de présenter, sans aucun frais, leurs propres activités à un groupe de référence très vaste.

En outre, les membres collectifs disposent d'un espace d'exposition gratuit à l'occasion de l'Exposition nationale suisse.

Le membre collectif a également le droit d'exprimer son vote durant l'Assemblée Générale de la VSB.